

Les livres de la liturgie

1. Pourquoi un lectionnaire ?

Bernard XIBAUT

Notre diocèse vient d'entrer, alors que commençait la nouvelle année liturgique, dans une démarche d'approfondissement de la Parole de Dieu qui va durer au moins trois ans. Les articles précédents, portant sur l'ambon, lieu de la Parole, nous y ont déjà sensibilisés. Il faut encore nous interroger sur les livres utilisés pour la proclamation de la Parole au cours des offices : lectionnaire, évangélaire...

➔ De manière un peu naïve, on pourrait considérer que la Parole n'a que faire d'un support écrit. Si vraiment elle habite le cœur des croyants, on est en droit d'imaginer que, chaque dimanche, un autre fidèle vienne déclamer par cœur un passage de la Bible qui lui parle. **Cette manière de faire privilégie cependant trop la subjectivité.** La Parole de Dieu ne jaillit pas de nous : elle est toujours reçue.

Pour cette raison, même le prêtre qui préside l'eucharistie est invité à écouter les lectures depuis sa place, y compris l'Évangile, proclamé chaque fois que c'est possible par un diacre ou un prêtre concélébrant.



Lectionnaire préparé pour la Procession du Livre

➔ Autre hypothèse : pourquoi ne pas mettre une Bible à disposition sur l'ambon ? Le lecteur l'ouvrirait au hasard et on attribuerait à la Providence divine le choix du texte proclamé. Cette façon de faire rejoint la pratique de certaines communautés charismatiques. Jésus n'a-t-il pas lui-même procédé ainsi avec bonheur, selon la coutume de la synagogue, lorsqu'il a fait la lecture dans son village de Nazareth ? : « Il tomba sur le passage d'Isaïe où il est écrit... »

Malheureusement, un tel hasard n'est guère possible. Nous savons pertinemment que nous tomberons sur la Genèse si nous ouvrons les premières pages de la Bible et sur l'Apocalypse si nous privilégions les dernières...

Troisième option, envisagée sérieusement au moment de la refonte du lectionnaire, au lendemain du Concile : laisser à chaque assemblée la possibilité de choisir les textes qu'elle souhaite pour sa réflexion du dimanche. **Cette manière paraît séduisante, mais elle peut engendrer de graves inconvénients.** Laisser le choix des lectures, c'est ouvrir la porte à une utilisation idéologique de la Parole de Dieu. Telle communauté ne lira plus que le prophète Amos ou l'épître de Jacques,

pour conscientiser les fidèles sur les problèmes sociaux. Dans telle autre, on choisira chaque dimanche un texte de saint Jean et on se réfugiera dans une religion exclusivement spirituelle. D'ailleurs, qui choisira ? Le prêtre seul ? Un groupe de fidèles qui dictera sa loi à tous les autres ? Ce serait la meilleure manière de provoquer l'éclatement de l'Église en multiples chapelles se réclamant de tel prophète ou de tel apôtre.

La voie qui a été choisie est celle de rénover le lectionnaire, c'est-à-dire de publier un ouvrage qui propose, dimanche après dimanche, des passages sélectionnés de manière très variée, à lire dans chaque communauté rassemblée. C'est, d'expérience, la solution la plus judicieuse.